



Edito

Chers parents,
Chers membres,

C'est avec une grande motivation, entourée d'une équipe dévouée et professionnelle que nous reprenons nos actions de bénévoles pour notre Mouvement sur les Alpes-Maritimes.

Tout le conseil d'administration de l'Apel 06 se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée en tant que parent ainsi qu'en tant qu'administrateur.

Notre prochain rendez-vous sera celui de la journée de rentrée où tous les membres actifs sont invités. Vous pourrez échanger et j'espère repartir gonflés à bloc pour démarrer cette année scolaire. Une magnifique dotation de cadeaux est à gagner pour vos associations. Nous vous espérons très nombreux pour cette journée où nous serons accueillis dans la très belle et nouvelle école de Fénelon.

Je vous remercie de nous avoir communiqué tôt vos dates d'AG ce qui permet de nous organiser pour y assister. Je remercie par avance les responsables de secteur qui vont avoir des soirées bien remplies !!

Tout comme dans vos associations, nous cherchons à renouveler notre équipe afin d'enrichir le groupe et de multiplier les compétences. Six places sont à pourvoir à l'Apel 06. Je vous rappelle que les administrateurs départementaux ont accès aux formations proposées par le mouvement national. Nous espérons dès à présent recevoir vos candidatures.

Très belle année scolaire à tous.

Marie LECADRE
Présidente de l'Apel 06



Journée de rentrée des Apel Samedi 13 octobre 2018 de 9h à 15 h

Nouvelle école FENELON

38 Avenue Pierre Sépard - GRASSE

Ouvert à tous les membres des conseils d'administration des Apel d'établissement des Alpes-Maritimes.

Cette 5^{ème} édition vous réserve des surprises (depuis le thème des ateliers parmi lesquels vous pourrez choisir jusqu'aux cadeaux que vous pourrez gagner pour votre association) et de la nouveauté puisque c'est la toute nouvelle école Fénelon qui nous ouvrira ses portes pour cette belle journée de transmission. Participez au premier Apel'oto, les cartons sont offerts ! Alors, n'hésitez pas, **venez nombreux !**



Inscriptions avant le 04 octobre

Renseignements et inscriptions auprès de la permanence de l'Apel 06 : secretariat@apel06.org
04.93.95.52.87

Organisation d'une AG

	Avant l'AG	Pendant l'AG	Après l'AG
Fixer la date et le lieu de l'AG			
Préparer la présentation (diaporama)			
Lister les destinataires des convocations et invitations			
Prévoir accueil des invités et matériel nécessaire			
Rédiger la convocation mentionnant l'ordre du jour			
Prévoir renouvellement du CA (nombre mandats, appel candidature)			
Envoyer convocations minimum 15 jours avant date de l'AG			
Avoir les statuts et règlement intérieur			
Faire émarger la liste de présence			
Vérifier les pouvoirs			
Présenter les rapports, la cotisation, les projets			
Procéder aux votes selon les statuts			
Informers membres élus de la date du prochain CA			
Rédiger un procès verbal de l'AG			
Déclarer à la préfecture le nouveau bureau			
Donner aux partenaires les coordonnées du nouveau bureau			



L'APEL nationale a édité de nouveaux documents institutionnels.

Pensez à commander ces nouveaux outils pour les distribuer aux familles, à utiliser les visuels pour vos présentations et à jeter les anciens.



5 missions essentielles

- Défendre la liberté d'enseignement et le libre choix de l'école.
- Représenter les parents d'élèves au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics.
- Participer au débat éducatif national.
- S'impliquer dans la vie des établissements scolaires.
- Soutenir les parents dans les domaines de l'éducation et de la scolarité.

Subventions

Vous pouvez déposer une demande de subvention auprès de l'Apel 06 pour vous soutenir dans un **projet innovant**, une **aide exceptionnelle** aux familles, une situation de **handicap**. Vous trouverez le dossier à remplir sur le site :

departement06.sites.apel.fr ; rubrique « Nos actions ».

Concernant les dossiers de demande de **subvention numérique**, toutes les informations sont sur l'espace privé de l'Apel nationale, onglet l'Apel d'établissement / Agir dans l'établissement / des idées d'action thématiques.

Attention, ces dernières demandes doivent être retournées à l'Apel départementale avant le 7 janvier, délai de rigueur.



Nouveau numéro d'Apel Service



du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, sauf le mardi de 14 h à 18 h

A diffuser largement auprès des familles.

Apel Départementale des Alpes Maritimes (Apel06)

2000, route des Lucioles – Les Algorithmes – Bâtiment Aristote A – BP29 SOPHIA ANTIPOLIS – 06 410 BIOT

Tél : 04 93 95 52 87 / 06 03 18 32 12 / secretariat@apel06.org / www.apel06.org